

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **mercredi, 16 décembre 2015** à 20 heures.

Étaient présents:

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

Était absent : Monsieur Roger Lapierre

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

291-12-2015

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2016
 - 3.1 Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance
 - 5.1 Résolution

3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2016

3.1 Adoption

292-12-2015

Adoption des prévisions budgétaires- Exercice financier 2016.

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES-2016

REVENUS		
	2016	<i>2015</i>
Taxes	-850 992 \$	-791 652 \$
Païement tenant lieu de taxes	-69 993 \$	-68 979 \$
Transferts	-128 900 \$	-132 400 \$
Services rendus, impositions de droit, amendes & pénalités, intérêts, autres revenus	-16 997 \$	-15 751 \$
Total des revenus	-1 066 882\$	-1 008 782\$

CHARGES		
	2016	<i>2015</i>
Administration générale	305 285 \$	293 443 \$
Sécurité publique	109 541 \$	109 481 \$
Transport routier	406 081 \$	404 700 \$
Hygiène du milieu	127 540 \$	111 956 \$
Santé et bien-être	1 000 \$	0
Aménagement, urbanisme et développement	44 212 \$	38 948 \$
Loisirs et culture	37 650 \$	44 635 \$
Frais de financement	12 420 \$	13 711 \$
Total financement	37 508 \$	36 517 \$
Sous-total	1 081 237\$	1 053 391\$
Excédent fonc. Non affecté	0 \$	-30 000 \$
Réserve-Recyc QC affecté	-14 355 \$	-14 609 \$
Total des charges et des éléments de conciliation pour fins fiscales	1 066 882 \$	1 008 782 \$

II EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu :

D' les prévisions budgétaires de l'année financière 2016 tel que décrites ci-haut.

DE puiser è même l'excédent de fonctionnement affecté Recy QC une somme de 14 355\$ à des fins fiscales.

4. Période de questions.

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

5. Levée de la séance

5.1 Résolution

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Serge Guimond que la séance soit levée. Il est 20h20.

293-12-2015

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière